

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 24 février 2021

Lieu : Mairie Salle polyvalente

Ouverture de séance : 18 H 00

Présents à la séance : Mesdames Régine GONSOLIN, Rollande BERMOND, Claire NUSBAUM, Mathilde GIROUD, messieurs Damien MORETTI, Olivier STRENS et Alain D'HEILLY.

Procuration : Audrey D'HEILLY ayant donné procuration à Rollande BERMOND

Denis LATIL ayant donné procuration à Alain D'HEILLY

Absent excusé : Johan EYRAUD

Absents à la séance :

Secrétaire de séance : Rollande BERMOND

### Ordre du jour :

Désignation d'un secrétaire de séance

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 27 janvier 2021

### **DELIBERATIONS :**

Achat épandeur de sel

Devis plaques et numéros de rues

Assiette des coupes

Convention avec le Centre social de Veynes

Convention ALSH l'Île Ô Grands de Serres

Adoption du compte de gestion.

Compte administratif M14.

Adoption du compte de gestion.

Compte administratif M49.

### **INFORMATION :**

Investissements 2021.

### **Questions diverses :**

Désignation d'un secrétaire de séance : Rollande BERMOND

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 27 janvier 2021

*Vote : unanimité*

#### **DELIBERATIONS :**

##### **Achat épandeur de sel**

Le Maire explique la nécessité d'acquérir un épandeur de sel afin de traiter immédiatement après le passage de la lame les parties de voies communales qui ne voient pas le soleil.

Nous avons un devis de J. Cointe, 38 rue des Eyssagnières 05000 Gap d'un montant TTC de 924,00€.

Le Maire propose l'achat de l'épandeur de sel d'une valeur de 924,00€ TTC.

*Vote :*

##### **Devis plaques et numéros de rues**

Suite à la discussion au dernier Conseil concernant le seul devis en notre possession, nous avons demandé d'autres devis en comparaison qui sont :

Blanc Jérôme Signalisation GAP (05) : 12 888,00€ TTC

Rochetaillé SARRAS (07) : 4 271,64€ TTC

Fonderie DOUTRE LE LION D'ANGERS (49) : 3 855,74€ TTC

Le Maire propose de retenir la Fonderie DOUTRE LE LION D'ANGERS sachant que le devis initial est susceptible d'être affiné en fonction de l'évolution de la commande.

*Vote : unanimité*

##### **Assiette des coupes**

Le Maire explique qu'il y a lieu de finaliser le report des coupes de la parcelle 25 t en aménagement prévue en 2020 reportées en 2023. Cela ne change en rien l'attribution des coupes que nous avons déjà délibéré.

Le Maire propose d'accepter l'année 2023 proposée par l'O.N.F. pour la parcelle 25 t du bois d'Arambre.

*Vote : unanimité*

##### **Convention avec le Centre social de Veynes**

Le Maire explique que le Centre Social Rural de Veynes nous a transmis un projet de convention pour : ALSH/activités péri scolaires et activités jeunes pour l'année 2021.

Coût de la participation :

32,00€/an/enfant pour les activités péri scolaires,

75,00€/an/enfant pour les activités de l'ALSH,

54,00€/an/enfant pour les activités du club « jeunes ».

L'an dernier, 2 enfants de notre commune ont fréquenté à titre régulier les activités du Centre.

*Vote : 8 votes pour et 1 abstention*

##### **Convention ALSH l'Île Ô Grands de Serres**

Compte rendu du Conseil Municipal du 24 février 2021

En ce qui concerne l'Île Ô Grands de Serres nous en avons discuté au dernier Conseil, je vous rappelle l'objet de la convention qui n'est pas au nombre d'enfants fréquentant l'ALSH mais par nombre d'habitants. Notre Commune ayant plus de 200 habitants (255), le coût serait de 500,00€/an

*Vote : 8 votes pour et 1 abstention*

#### **Adoption du compte de gestion 2020, M 49.**

Le compte de gestion 2020 n'appelle pas d'observation particulière. Tous les titres émis, tous les mandats de paiement ordonnancés ainsi que toutes les opérations d'ordre passées sont repris.

Le Maire propose à l'assemblée d'approuver le Compte de Gestion qui lui est présenté.

*Vote : unanimité*

#### **Compte administratif M49.**

##### **FONCTIONNEMENT**

**DÉPENSES : 51 764,88€**

**RECETTES : 42 511,92€**

**DEFICIT : - 9 252,96€**

**EXCEDENT antérieur + 362,17€**

**TOTAL - 8 890,79€**

##### **INVESTISSEMENT**

**DÉPENSES : 20 580,65€**

**RECETTES : 29 400,79€**

**EXCÉDENT + 8 820,14€**

**EXCÉDENT antérieur +12 083,81€**

**TOTAL + 20 903,95€**

**RÉSULTATS DEFINITIFS : fonctionnement – 8 890,79€ investissement + 20 903,95€ = + 12 013,16€**

**RESTE à RÉALISER : 50 000,00€**

Le Maire sort de la salle, la Présidence est assurée par Madame Régine GONSOLIN

*Vote : 7 voix pour*

#### **Adoption du compte de gestion 2020, M 14 .**

Le compte de gestion 2020 n'appelle pas d'observation particulière. Tous les titres émis, tous les mandats de paiement ordonnancés ainsi que toutes les opérations d'ordre passées sont repris.

Le Maire propose à l'assemblée d'approuver le Compte de Gestion qui lui est présenté.

*Vote : unanimité*

#### **Compte administratif M14.**

##### **FONCTIONNEMENT**

**DÉPENSES : 201 233,37€**

Compte rendu du Conseil Municipal du 24 février 2021

**RECETTES : 414 276,89€**

**EXCÉDANT : + 213 043,52€**

**EXCÉDENT antérieur + 326 357,65€**

**TOTAL + 539 401,17€**

#### **INVESTISSEMENT**

**DÉPENSES : 166 995,53€**

**RECETTES : 199 428,08€**

**EXCÉDENT + 32 432,55€**

**EXCÉDENT antérieur + 52 700,22€**

**TOTAL + 85 132,77€**

**RÉSULTATS DEFINITIFS : fonctionnement + 539 401,17€ investissement +85 132,77€ = + 624 533,94€**

Le Maire sort de la salle, la Présidence est assurée par Madame Régine GONSOLIN

*Vote : 7 voix pour*

#### **INFORMATION :**

Investissements 2021.

Achats terrains globalement environ 90 000,00€

Piste Arambre environ 70 000,00€ avec 49 000,00€ de subvention

Travaux Maraize environ 40 000,00€

Préau environ 30 000,00€

Ralentisseur environ 8 000,00€

Assainissement environ 627 000,00€ subvention 249 780,00€

Adressage environ 6 000,00€

Toiture « Trieur » à estimer

Parapet pont de Maraize environ 20 000,00€

Il y a lieu de prévoir également plusieurs enquêtes publiques (environ 2 000,00€ par enquête)

#### **Questions diverses :**

Le Maire clos la séance à 20H00 .

Le Maire  
Alain D'HEILLY